



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : **G. DEHERME**



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. . . . . *La Sociocratie.*  
G. DEHERME. . . . . *Le Théâtre et son Action sociale.*  
PAR TOUS. . . . . *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*  
G. DEHERME. . . . . *Les Livres qui font penser.*



Le Numéro : **0 fr. 25**

PARIS

**BERNARD GRASSET, ÉDITEUR**

**61, rue des Saints-Pères, 61**

LA

# Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

---

**ABONNEMENT** : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant  
la Rédaction et l'Administration à*

**M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)**

---

## A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

## L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.*

*Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

---

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

**Directeur : A. GALLOIS**

### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
D'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## LA SOCIOCRATIE <sup>(1)</sup>

---

Le positivisme pénètre de toutes parts. Même le socialisme. La pensée de Comte est partout. J'ai déjà dit que son influence est notable chez des socialistes comme Georges Sorel et Eugène Fournière. Et celui-ci, pour l'attester, vient de publier un « essai de politique positive » qu'il a intitulé : *la Sociocratie*.

Sans doute, ce socialiste inquiet n'a qu'une idée assez vague de ce que Comte entendait par « sociocratie » ; mais il n'en reste pas moins qu'il suppose ainsi un ensemble à quoi subordonner la démocratie et le socialisme.

Il commence par constater notre crise sociale, et que sa persistance est périlleuse. « Nous prétendons fonder nos institutions sur une approximation constante de l'égalité et notre morale sur la raison. » Et c'est « hors de toute tradition et de tout exemple ». Il est vrai. Mais c'est cette métaphysique qui entretient et aggrave l'anarchie après l'avoir déchainée. Un « sociocrate » n'est pas dupe des prétentions révolutionnaires.

(1) *La Sociocratie, essai de politique positive*, par EUGÈNE FOURNIÈRE (Giard et Brière, éd.).



Dans le positivisme, la sociocratie — qui est le régime — s'appuie sur la sociologie — qui est le dogme — pour aboutir à la sociolâtrie — qui est le culte. Or la méthode propre à la sociologie, c'est la filiation. Ce qui est « hors de toute tradition et de tout exemple » est antisocial. On ne forme pas une société civilisée qu'avec les passants, les vivants actuels. Il faut des racines, et le sol. La continuité importe encore plus que la solidarité. Le concours doit être assuré avant l'indépendance. L'individualisme n'est donc pas une nécessité historique, puisqu'il est hors de toute série historique.

Si la démocratie est une insurrection contre le passé, on peut la considérer comme une transition ; mais de la vie à la mort. Le coma aussi est une transition. A cet égard, la ploutocratie qui vicie et l'anarchie qui dissout cette démocratie sont de nécessaires réactions organiques. Par exemple, il est heureux que le « fait économique annule le droit politique ». La véritable souveraineté populaire susciterait le pillage et le parasitisme généralisés. La société n'y résisterait pas longtemps. Ce qui permet au système parlementaire et représentatif de se maintenir et de se faire supporter, c'est que le suffrage universel n'est pas universel, que les élections sont truquées par le clan au pouvoir, que les majorités sont obtenues par d'autres procédés que les discours et les programmes, et qu'enfin le gouvernement agit toujours dictatorialement contre la majorité idéologique du parlement et du pays. Si donc les associations devaient transformer « en régime de liberté réelle et d'égalité de moyens une démocratie désormais condamnée à l'impuissance ou à la tyrannie », il faudrait les interdire sans phrase. La « liberté réelle » et « l'égalité de moyens » sont des chimères

métaphysiques, et les plus dangereuses. Elles sont antisociocratiques. Ne pas sacrifier le but aux moyens est un des plus sûrs principes positifs et sociocratiques.

M. E. Fournière examine ensuite le socialisme classique. Il en reconnaît, de même, l'insuffisance. Le matérialisme historique est une conception simpliste, incomplète, inutile. Elle appartient encore à la phase métaphisique. Elle retarde. Après la construction positive, elle est insoutenable.

Si la notion de classe est positive, et d'abord parce qu'elle contredit la formidable confusion révolutionnaire, Fournière fait judicieusement remarquer que la lutte de classe ne saurait être l'unique moteur social. Les organes ne se constituent et ne se développent point pour se combattre mutuellement, mais pour concourir. C'est, au contraire, pour l'individu dissocié, égal dans l'impuissance à tous les autres individus dissociés, que la guerre s'impose. Au moindre vent la poussière tourbillonne. Les fonctions sociales, dans leur complexité croissante, exigent une solidarité croissante, une continuité plus serrée, une hiérarchie plus accentuée et une discipline mieux obéie. Le progrès n'est que le développement de l'ordre.

La conquête du pouvoir par le parti socialiste, la conquête économique par les syndicats, voire le jurisme de Proudhon et de Menger n'aboutissent qu'à des impossibilités et à des contradictions irréductibles. Aux problèmes sociaux il n'y a que des solutions morales. M. E. Fournière « l'entrevoit de mieux



en mieux. Mais « l'individualisme révolutionnaire » l'embrume encore. Son sentiment sociocratique dévie aussitôt. S'il poursuit l'étude de la « politique positive », il apprendra que ce n'est point la participation au pouvoir, mais son meilleur exercice qui importe ; non le fonctionnaire, mais le bon fonctionnement ; non la détention des forces sociales quelconques, mais leur sage règlement et leur bon emploi.

Au dernier Congrès national typographique, qui fut un légitime triomphe pour mon ami Auguste Keufer, des socialistes reprochaient à cet admirable prolétaire positiviste, de vouloir conserver le patronat. Cela n'avait rien à voir avec l'organisation corporative typographique dont il était question, puisqu'il faut bien, présentement, même le plus fanatique collectiviste, compter avec le patronat ; mais cela se rapporte au sujet de cet article.

Il n'y a pas, il ne peut y avoir de direction collective. Fournière en convient. Il faut donc que toute direction soit personnelle, que toute fonction soit définie et assumée par un agent responsable. Et cela n'est pas incompatible avec la coopération. Le vice de la coopération de consommation française, c'est le parlementarisme. Il n'est pas essentiel à la coopération. Le positivisme peut donc fort bien, grâce à son relativisme fondamental, admettre la généralisation et l'intégralisation de la coopération, c'est-à-dire l'élimination du patronat industriel et commercial et la transformation du salariat. Mais c'est secondaire. En s'acharnant à poursuivre la chimérique égalisation des moyens, les socialistes négligent les fins sociales, le but. Et le but, c'est la plus économique et la plus compétente administration, la plus rapide répartition, — plus d'activité disciplinée pour plus de bien-être,

plus de vertu pour plus de bonheur, plus d'ordre pour plus de progrès.

Or il semble bien que l'appropriation concentrée de la richesse et la direction patronale y parviennent plus aisément et plus sûrement. Les terribles abus actuels seront réprimés si l'on contient la richesse et le commandement par des puissances sociales supérieures ; par exemple, l'opinion publique éclairée et organisée par un pouvoir spirituel et ayant pour sanction la réprobation, le boycottage spécial ou même la grève générale. Il suffira ensuite d'en assurer la convergence en atténuant la concurrence et d'en éviter la dispersion par la liberté testamentaire, la suppression des dots, etc. La richesse devient ainsi sociale dans sa destination comme elle l'est dans sa source. Il n'y a plus que des fonctions publiques. L'ouvrier lui-même est incorporé à la cité. Il a son foyer. Il a son pain. C'est l'entretien de sa famille que lui doit l'entrepreneur. C'est son travail qu'il doit à la société. Le travail ennobli n'est plus vénal, il ne peut plus être exploité, l'ouvrier devient un fonctionnaire social.

C'est aussi ramener à la classe productrice toute la petite bourgeoisie parasitaire (fonctionnaires, rentiers, petits commerçants, entrepreneurs et banquiers, la presque totalité de ceux qui exercent aujourd'hui les professions libérales, etc.). Il n'y aurait donc plus, à côté de l'alliance formidable du prolétariat organisé, des femmes, et des philosophes (pour les positivistes), des prêtres (pour les catholiques), qu'un patriat très restreint, facilement surveillé parce que tenu à vivre au grand jour, et rappelé énergiquement au devoir social, chaque fois qu'il tenterait de s'en écarter et d'abuser de sa puissance matérielle, par



une opinion publique toujours en éveil, toujours agissante. C'est parce que le patriciat a de grands devoirs à remplir envers tous qu'il lui faut de grandes forces. Mais ces grandes forces seront dominées par des forces supérieures. Au contraire, l'absurde égalité révolutionnaire ne tend qu'à établir l'universelle impuissance. C'est pourquoi elle ne peut reconnaître que des droits.

∴

Sur « la crise démocratique » Fournière a écrit de fortes pages. On les avait lues, en partie, dans *la Revue hebdomadaire*. Les réalisations de la démocratie aboutissent au fonctionnarisme, à la politiquerie, à l'étatisme. Le suffrage universel est incompétent, et d'ailleurs inexistant. C'est l'exploitation du pays par les partis. Bref, pour dénouer cette crise politique et morale, il faut restaurer le principe d'autorité, et en organisant la démocratie.

« Si donc l'on veut restaurer le principe d'autorité publique, dit E. Fournière, il faut organiser la démocratie, expression de la catégorie politique des sociétés modernes selon le mode des autres catégories, où l'autorité, avec ses sanctions de responsabilité, est fonction de division du travail. Et comme nous observons de plus que, dans ces catégories, l'association limitée à son objet est le moyen le plus parfait pour augmenter le rendement en diminuant l'effort en même temps que pour assurer la liberté réelle de l'individu, la solution du problème consiste: 1° à préciser et limiter la catégorie politique, afin qu'elle n'embrasse que l'essentiel de sa fonction propre de sécurité intérieure et extérieure; 2° à développer l'esprit d'association politique, afin que chaque homme soit réellement un



citoyen, en puisse exercer tous les droits et en veuille spontanément remplir tous les devoirs ; 3° enfin, à confier aux associations de catégorie, facteurs essentiels de solidarité général, les fonctions économiques, esthétiques, idéologiques et morales que l'État assume imparfaitement ; et cela non par amputation, mais par intégration réciproque de l'État et des associations, c'est-à-dire par achèvement de la démocratie en sociocratie. »

On le voit, notre auteur transpose à ce qu'il croit entendre par « sociocratie » la même erreur qui fait communément considérer que la participation de tous à la direction politique est l'application unique et définitive de la démocratie. En ce sens, sa sociocratie serait aussi funeste que la démocratie ainsi comprise. Mais pourquoi confondre tous les termes ? S'il faut renoncer à faire accepter une définition plus exacte et moins superficielle de la démocratie, à tout le moins on ne laissera pas détourner le vocable comtiste de son acception première. « Sociocratie » ne signifie pas participation des groupes, non plus que des individus, à la direction politique ; mais prééminence temporelle et spirituelle constante du social sur l'individuel. La discipline sociocratique c'est de rapporter tout à la société. Cela ne comporte point « les droits du citoyen ». C'est l'opposé de « l'individualisme révolutionnaire ». La sociocratie a pour base doctrinale la sociologie.

En « politique positive », M. E. Fournière ne va pas très loin. Il lui faudrait renoncer à ses idéologies. Il se borne à constater l'insuffisance de la démocratie, les contradictions du socialisme et les dangers du parlementarisme ; mais il ne peut rien concevoir en dehors de cette démocratie, de ce socialisme et de ce

parlementarisme. On en conclura que son essai de construction est pour le moins insuffisant, contradictoire et dangereux.

Il se trompe lourdement, au reste, quand il imagine que les éléments actuels de la sociocratie sont les associations. Et d'autant plus qu'il n'admet que les associations qui acceptent « la charte de droit commun, d'après les principes de liberté et d'égalité ». Ainsi, les congrégations ne seraient pas « une forme spontanée de la démocratie ». C'étaient pourtant les seules associations organiques qui subsistassent dans notre anarchie, et c'est pourquoi l'étatisme parlementaire, qui ne saurait se maintenir contre aucune force sociale, les a dissoutes. Il n'y a de vivant socialement que ce qui est lié et continu. Or l'abnégation de soi-même et la mainmorte des choses assurent seules, parfaitement, la liaison et la continuité. La liberté d'association implique ces libertés. En réalité, la loi de 1901 abolit toute liberté effective d'association. Je l'ai éprouvé avec l'Université populaire. Et je n'oublie pas que mon ami Fournière trouva bon, alors, que cette institution fût traitée comme une congrégation. Les syndicats ne sont une réaction de force sociale — combien incohérente et faible ! — que parce qu'ils ont un statut particulier et grâce aussi au bon sens prolétarien et à l'audace de la C. G. T., qui dédaigne heureusement une légalité dissolvante.

Les « principes de liberté et d'égalité modernes » ne valent que pour les périodes électorales. Ils sont antisociaux. L'association proclame l'inégalité naturelle, c'est-à-dire la différenciation, qui perfectionne la division du travail social. Si nous sommes tous de même valeur, on n'a que faire de s'organiser : La



société est une somme viagère ; elle ne nous donne rien ; on ne lui doit rien ; l'individualisme n'est plus une sottise ; un vaut un, isolé ou en masse. Mais alors pourquoi parler de « sociocratie » ? Voici, répond Fournière : « La part d'autorité publique exercée par les associations sur leurs catégories respectives et sur l'ensemble de la nation sera toujours à la mesure de ces deux coefficients : leur importance numérique dans la catégorie, et l'évidence des services rendus à la catégorie et à l'ensemble social. » Encore une fois, l'association n'a pas pour fin de participer à l'autorité publique qui est une fonction ; mais de bien servir la société en remplissant sa propre fonction, qui n'est pas celle d'autorité publique. Elle n'a pas à lutter, mais à concourir. Elle n'a pas à politiquer, mais à agir.

\* \*

La démocratie sociale se réalisera-t-elle par les associations ?

« Par leur diversité même autant que par leur nature organique et leur tendance nécessaire, dit E. Fournière, les associations constituent une démocratie sociale sur le plan de la division du travail, mais seulement en puissance et à l'état d'éléments tendant à se coordonner. Elles ne s'opposent donc pas fondamentalement à la démocratie, mais aux formes encore primitives et barbares qu'elle a conservées, et c'est à l'en dépouiller qu'elles travaillent. »

Mais, selon Fournière, ce n'est que pour « organiser la souveraineté publique » en n'accordant le vote qu'aux membres des associations. Chaque électeur disposerait d'autant plus de voix qu'il ferait partie de

plus de groupes. Ce serait une prime aux associations, fait-on remarquer. Oui, mais surtout aux associations fictives. « L'individu le plus associé, dit Fournière, serait de ce fait le citoyen le plus actif juridiquement, comme il l'est déjà réellement. » Cela remplacerait peut-être les partis, mais n'en vaudrait pas mieux. Si chacun prend effectivement toute sa part au désordre général, il n'en sera pas moins désastreux. On peut même redouter qu'il le soit davantage. De plus, des associations occupées de politiquerie feront mal leur propre office.

Et M. Fournière, qui a des compagnons exigeants, croit devoir se justifier néanmoins de trop se soucier de l'ordre. « Il suffit, s'empresse-t-il d'ajouter, de ne donner valeur civique qu'aux associations fondées sur un statut d'égalité entre leurs membres pour éviter jusqu'à l'apparence d'un retour au passé. » A ce compte, il n'y aurait que les comités électoraux. *Les Amis de la Préfecture*, les associations de « délégués » qui auraient une « valeur civique ». Mais ces groupements n'ont aucune vertu sociale. Au contraire. Une association organique ne supporte point « un statut d'égalité ». Une association se forme pour organiser une différenciation, et si tous les membres sont égaux entre eux et avec tous les citoyens, ils n'ont pas besoin de se catégoriser. Organisation, c'est hiérarchie. Une association vivante est une combinaison de valeurs différentes, non une somme d'unités semblables. Elle ne se justifie point, elle est inutile, si elle n'est supérieure à cette somme, si elle ne dépasse point ses membres en étendue, en profondeur, en durée. L'indépendance ne se subordonne qu'au concours. Un syndicat de vingt membres peut être plus puissant socialement qu'un syndicat de dix



mille membres. Le bon sens syndicaliste l'a bien compris. Et si vraiment « l'emploi des représentants est une nécessité de la démocratie achevée plus encore que de la démocratie primaire », il faut reconnaître que « la politique positive » condamne toute démocratie.

M. E. Fournière indique ensuite les fonctions primaires de l'État : police, justice, défense. Imbu encore des pires superstitions révolutionnaires, avant de se demander comment ces offices essentiels peuvent être le mieux remplis, il se préoccupe surtout de les accorder avec l'exercice fallacieux des « droits civiques », la « souveraineté publique », et autres fictions. Rien là de la « politique positive ». Cela ne vaut pas beaucoup plus que l'amusette arithmétique de la représentation proportionnelle, dernier espoir du parlementarisme aux abois.

M. Fournière se méfie de l'enseignement de l'État. En quoi il se dégage du jacobinisme. Il propose de conférer cet office spirituel aux associations, qui seraient maîtresses des programmes. Mais pourquoi maintenir un budget de l'instruction publique que l'État répartirait ? Ce serait tout fausser. Sous un régime électif, tout devient matière électorale. Il n'y a de liberté dans l'ordre que par la séparation complète, définitive du spirituel et du temporel. C'est le premier article, et le mieux établi du programme de la politique positive. Il faut donc supprimer tout budget théorique.

Dans le domaine économique, l'éminent écrivain socialiste préconise la transformation des monopoles et des services publics en « compagnies de travail sous le contrôle et avec la garantie des associations professionnelles et dont la rémunération n'est plus

le profit sous forme de dividendes, mais le salaire librement débattu du service rendu. » La socialisation serait donc réalisée par les associations économiques. Je ne puis que répéter : Il ne faut pas que les moyens l'emportent sur le but. Or le but du travail est la plus intense et la plus utile production. C'est ce que commencent à entrevoir les syndicalistes, qui s'élèvent par ce bon sens bien au-dessus des socialistes les plus « scientifiques ». Ce sont surtout les hommes qui sont à socialiser. Quand ils le seront, les choses le seront. L'inverse est moins certain.

Tout de même, le socialisme de M. Eugène Fournière est digne d'attention. C'est un socialisme de liberté et d'activité. « Le degré de civilisation, dit-il fort bien, se mesure par l'aptitude au travail, c'est-à-dire à l'effort ordonné pour un bien défini », Et ce socialiste aspire à « la socialisation de l'effort », à « un progrès continu de l'ordre ». De telles aspirations ne sont point compatibles avec les grossières superstitions révolutionnaires.

G. DEHERME.

---

## Le Théâtre et son action sociale

---

A la suite d'une intéressante étude sur la « théâtromanie », parue dans *la Société nouvelle*, M. Léon Legavre m'avait demandé, ainsi qu'à quelques littérateurs, philosophes et sociologues, de répondre aux questions suivantes :

- 1° *Que pensez-vous du théâtre contemporain, particulièrement en ce qui concerne son action sociale ?*
- 2° *Que pensez-vous des gens de théâtre en général et*



surtout de la prépondérance évidente qu'ils ont acquise dans la société actuelle ?

Voici ma réponse, qui a paru dans le numéro de juillet de la *Société nouvelle* :

Aujourd'hui, l'homme de lettres est un monstre : il exprime, il représente tout avant d'avoir rien conçu. Auguste Comte dit des poètes : « Leur vaine éducation spéciale, bornée à cultiver le seul talent de formuler, est aussi nuisible à leur esprit qu'à leur cœur. En leur interdisant toute conviction profonde, elle ne tend à développer qu'une habileté machinale pour la partie technique de l'art, sans leur laisser apprécier l'idéalisation qui en constitue le principal caractère. Nous lui devons cette déplorable multiplicité de versificateurs et de littérateurs étrangers à tout vrai sentiment poétique, et seulement propres à troubler la société par leur ambition déréglée. »

Les auteurs dramatiques surtout manquent d'éducation philosophique. Comment pourraient-ils exercer une action sociale utile ? Ils ne sont que ce qu'ils peuvent, que ce qu'ils désirent être : des amuseurs — et de la sorte la plus basse. Il y a encore, après H. Becque, de nobles exceptions : H. Mazel, de Curel, E. Fabre, Paul Bourget, d'autres encore peut-être ; mais ceux-là sont au-dessus du théâtre. *La Barricade*, par exemple, n'a pas été comprise.

Dans notre indescriptible anarchie, le théâtre tend de plus en plus à devenir un mauvais lieu. Entreprise d'argent, il n'a pas d'autre but que l'argent. Vous savez comment s'obtiennent les grosses recettes. N'en est-il pas de même en littérature, en art ? Le prétexte d'esthétique, quand on daigne l'invoquer, n'est qu'une hypocrisie de plus. M. de Chirac avait sa formule d'art, Liane de Pougy a la sienne, et aussi M. Willy.

Si, dans les gens de théâtre, on ne distingue plus entre les auteurs et les interprètes, ce n'est pas que ceux-ci se soient élevés. Les cabotins sont de « grands », de « magnifiques », de « divins artistes »... Leurs photographies nous sont familières, les journaux ne se lassent point de nous entretenir de leurs personnes précieuses... La société française se décompose... Quand une société est saine et forte, les comédiens n'ont que la place qui leur convient, celle que leur assignait l'Église.

Nous relèverons-nous ?

Oui, par l'ordre. Les belles œuvres surgiront alors, et les âmes s'illumineront pour les comprendre et les admirer. Car toute l'éducation générale deviendra esthétique. « Le positivisme doit irrévocablement éteindre l'institution du théâtre, dit Comte, autant irrationnelle qu'immorale, en réorganisant l'éducation universelle, et fondant, par la sociolâtrie, un système de fêtes propres à faire dédaigner de vaines satisfactions. Depuis que la lecture est assez répandue pour qu'on puisse partout goûter isolément les chefs-d'œuvre dramatiques, la protection accordée aux jeux scéniques ne profite qu'aux médiocrités, et ce secours factice n'empêche pas d'apprécier la désuétude spontanée. C'est seulement envers les compositions musicales que la représentation resterait indispensable si le culte positif ne devait, mieux qu'au moyen âge et dans l'antiquité, fournir une issue normale au génie phonique en l'incorporant au sacerdoce. »

En attendant, on peut tout de même utiliser la scène. Nous n'avons pas à nous montrer difficiles sur les moyens de salut. Il faut les employer tous. L'heure n'est pas aux hésitations ni aux délicatesses. Toute belle œuvre dramatique, purement belle ou



fortement pensée, contribuera à notre régénération. Son premier résultat sera de manifester que l'interprétation est de peu d'importance. L'acteur n'est tout que lorsque l'auteur n'est rien. Mais une telle œuvre trouverait-elle aujourd'hui un directeur pour l'accepter, des « artistes » pour le jouer et un public pour l'entendre ?...

G. DEHERME.

---

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### LA CIVILISATION INTENSE

Après la retentissante conférence de Roosevelt à la Sorbonne, les révélations faites par M. le comte Louis Skarzinski à la Société d'économie sociale et publiées par *la Réforme sociale* donnent à penser. Non moins que le match de boxe du noir et du blanc, dont il n'importe pas de rappeler les noms.

D'abord, la fameuse philanthropie des milliardaires américains. Elle fait de l'éclat. « Jean Kennedy donne, en 1909, 133 millions de francs pour des œuvres de bienfaisance, Jean Rockefeller en donne 65 millions, Carnegie, 30 millions, mais tous publient leurs dons. » Ce qu'ils ne publient pas, ce sont les procédés par lesquels ils ont acquis leurs milliards. « En 1908, 21 procès criminels furent intentés à la Standard Oil Comp. dirigée par Rockefeller, mais on a eu tellement peur qu'il ne mette en vente les actions du trust de pétrole qu'on se contenta d'une amende de 10 millions au lieu de 150 millions que le trust aurait dû payer d'après la loi. Le secrétaire d'État pour les Finances,

Lesly Shaw, fit le calcul que le trust du sucre déroba à la caisse de l'État 500 millions de francs, ayant, de connivence avec les employés de l'octroi, falsifié pour payer moins d'impôt les poids du sucre brut importé en Amérique. Tout le département des octrois était au service du trust pour frustrer la caisse de l'État. Malgré tout cela, on se contenta d'une amende de 10 millions, cinq petits employés des douanes furent punis légèrement, mais les gros bonnets de l'administration et les directeurs du trust ne furent pas inquiétés pour cette friponnerie inouïe. Ce n'est pas en vain que le juge Crane disait, le 10 avril 1909, à Finley, un garçon qui avait volé du charbon pour quelques centimes : « Si tu as besoin de voler, attends qu'on te fasse président d'une Compagnie de chemins de fer; c'est alors que tu voleras tout ce que tu voudras, et jamais tu ne seras puni. »

Et voici pour la grande civilisation américaine : « Un nègre n'a pas le droit d'entrer dans un restaurant ou un hôtel ; dans les gares des chemins de fer des États du Sud, les nègres ont des salles spéciales. Payant le même prix que le blanc, le nègre n'a droit qu'à un wagon spécial, qui est souvent un wagon servant au transport des bagages et des chiens. Un mariage d'un blanc avec une négresse ou d'un nègre avec une blanche est puni de 3.000 francs d'amende et de cinq ans de bagne. Pendant les vingt dernières années, 3.284 nègres furent tués par la populace, le meurtre d'un nègre n'étant guère puni. A Statsbora, dans l'État de Géorgie, le gouverneur fit entourer de troupes la prison où se trouvaient enfermés des nègres, mais le commandant des troupes, M. Hitsh, laissa passer la populace qui tira les nègres de la prison, les brûla vifs en place publique, s'arrêtant seulement à plusieurs



reprises pour laisser la possibilité au photographe de faire les clichés de cet acte barbare. Les ossements des nègres brûlés furent triomphalement portés à travers les rues de la ville et déposés sur la table des juges de l'endroit, et ce n'est pas le commandant des troupes qui fut puni pour avoir autorisé ces atrocités, mais le gouverneur qui, pour avoir donné l'ordre à des troupes de défendre des nègres peut-être innocents, ne fut pas réélu. En septembre 1906, la police d'Atlanta, capitale de la Géorgie, fit des recherches dans les maisons des nègres de la ville pour trouver les armes au moyen desquelles ils auraient pu se défendre, et ce n'est qu'après, quand on sut qu'il n'y avait plus d'armes chez les nègres, qu'on lâcha la populace pour égorger ces malheureux. Les juges, élus par les blancs, commettent les mêmes injustices envers les nègres. Un certain nègre du nom de Carter fut condamné à six mois de bagne, en Géorgie, pour avoir volé une pomme de terre. Les nègres des bagnes étant loués aux entrepreneurs pour des travaux, l'argent revenant à la caisse de l'État ou de la ville, toute la politique des juges est de condamner les nègres au bagne pour le temps le plus long possible, afin d'augmenter les bénéfices des prisons. Et c'est ainsi qu'en Géorgie les prisons donnèrent, en 1904, 1 million 125.000 fr. de revenus à l'État. Mais, avec les nègres, on ne se gêne pas, dans la libre République. Et cependant ces nègres fondent à leurs propres frais de nombreuses écoles, des universités, des églises, des banques; la valeur de leurs terres est évaluée à 5 milliards de francs; ils ont des hommes de loi, des prédicateurs, des médecins, des professeurs vraiment remarquables, mais ces derniers ne peuvent rien contre les préjugés des masses blanches. »

Et M. Louis Skarzynski insiste sur « la vie intense » :

« M. Josah Strong, dans son livre *Social Progress*, dit qu'en 1906 il y a eu : en France, 847 meurtres ; en Allemagne, 567, et en Amérique, 10.162. M. H. C. Weir, dans le *The World To Day*, dit ce qui suit : « Les habitants des États-Unis sont égorgés au nombre de 200 par semaine, presque 30 par jour, et ces crimes coûtent à la République près de 7 milliards de francs par an ou plus de 17 millions de francs par jour ; 75 p. 100 des criminels qui sont arrêtés par la police sont mis en liberté par nos politiciens ; 95 p. 100 des meurtriers sont punis en Allemagne ; en Espagne, 85 p. 100 des meurtriers sont punis ; en Italie, 77 p. 100 ; en France, 61 p. 100 ; en Angleterre, 50 p. 100 ; en Amérique, 10.000 personnes sont égorgées, pendues, emprisonnées par an, et de tous ces meurtriers, il n'y en a que 2 p. 100 qui soient punis, et les autres, soit 98 p. 100, sont en liberté. Dans certains États, il n'y a que 1 p. 100 des meurtriers qui soient punis. « Si tu as quelque chose à reprocher à un homme, tue-le, disait un habitant des États du Sud à M. Baker, l'auteur du livre *Tottowing the Color Line*. Les juges du comté de Madisson punissent souvent bien plus sévèrement le vol d'un poulet que le meurtre d'un homme. » Le professeur Münsterberg dit qu'en Amérique il y a vingt fois plus de meurtres qu'en Europe, et le général Homer-Lea dit, dans son livre *The valor of Ignorance*, que les États-Unis dépassent en criminalité toutes les nations civilisées, la raison en étant que la population a reçu l'instruction sans éducation morale. Et cette criminalité de la population augmente d'année en année, encouragée par l'impunité



que cause la sujétion de la police, de l'administration et même des tribunaux aux politiciens qui se font élire représentants du peuple par les bas-fonds de la population.

« L'histoire du Tammany Hall, de New-York, et les agissements de ce bureau électoral sont trop connus du monde entier pour que j'aie à en rappeler ici les détails. En 1889, Thomas Burne, le directeur du bureau des détectives de New-York, déclare publiquement que le sénateur T.-D. Sullivan est le chef d'une association de voleurs et de mendiants professionnels, et, malgré cela, non seulement Sullivan est toujours au Sénat, mais encore M. Bryan, pour se faire élire président de la République, n'hésite pas à s'appuyer sur Sullivan. Monc Istam, chef d'une association de cambrioleurs à New-York, ayant été arrêté pour avoir voulu tuer un certain Lamare, s'écria : « Ce n'est pas la peine de m'arrêter, vous verrez bien qu'il n'en résultera rien, j'ai bien mérité de cette ville, car la moitié des hommes politiques de cet État ont été élus grâce à moi. » Et effectivement, ce fut le sénateur Gradee qui prit sa défense, et le cambrioleur fut mis en liberté. Quelques mois plus tard, le même istam tua un employé de la police. Un détective Italien venu en Amérique pour la recherche des criminels disait au professeur D. Jenks que, quand il indiquait à la police des criminels qu'il fallait absolument arrêter, la police lui répondait : « C'est en vain, cet homme-là est sous la protection du Tammany Hall, vous ne pouvez rien contre lui. »

« Le général Bingham, ancien chef de la police de New-York, disait dans un article de revue qu'il connaissait dans la police de New-York 2.000 hommes qui recevaient des pots-de-vin. Il évalue les pots-de-vin

qu'elle touche annuellement à 500 millions de francs, et il prétend que la majorité des lois et ordonnances de police sont promulguées en vue de faciliter ces pots-de-vin. Les maisons de prostitution, défendues par les lois d'Amérique, sont ouvertes en guise de récompense pour les voix données aux élections. « La prostitution est à New-York une entreprise toute politique, disait le professeur Turner. Ce genre d'exploitation est maintenant exclusivement entre les mains de gens qui ont de l'influence sur les élections. » Et l'évêque Porter s'écrie, dans un saint courroux : « Nous avons présenté au monde entier le tableau révoltant du Conseil municipal d'une ville immense s'occupant de la vente du corps et de l'âme de malheureuses victimes abandonnées ! » Et les mêmes ignominies, nous les trouvons à San-Francisco, à Chicago, à Saint-Louis, à Pittsburg, à Philadelphie et dans d'autres villes américaines. On disait que les dernières émeutes à Philadelphie étaient aussi le résultat de différents abus du Conseil municipal de la ville. »

— PAR TOUS.

---

## Les Livres qui font penser

---

**Cours d'économie politique**, t. I., par JOSEPH RAMBAUD, 10 francs (Larose, édit., 22, rue Soufflot). — Professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon, M. J. Rambaud, qui a publié l'année dernière une troisième édition refondue de sa belle *Histoire des doctrines économiques* (1), a remis au point des nouveaux programmes, qui s'étendent maintenant sur deux années, ses *Éléments d'économie*

(1) Voir notre n° 36, du 16 juin 1909, « les Livres qui font penser ».



*politique* dont les deux premières éditions sont épuisées.

Dans son avant-propos, après avoir indiqué les transformations qu'a dû subir son ouvrage, M. J. Rambaud prend soin de déclarer : « Dans le fond, nous n'avons rien changé, ni rien atténué de nos précédentes convictions. Nous croyons, comme alors, que la science et la foi sont faites pour s'unir et que nulle vérité, soit révélée par l'une, soit découverte par l'autre, n'a à souffrir du voisinage d'une sœur qui ne peut qu'être toujours une amie et jamais seulement une rivale. » L'auteur est donc un économiste très « orthodoxe », il l'est bien plus que M. Charles Gide. Oserai-je dire qu'il l'est trop ? Ainsi, parlant de la « garantie la moins incertaine de l'ordre et de la paix entre les hommes », il dit : « On s'accorde mieux lorsqu'on a chacun à s'occuper de ses affaires. Tout le monde peut s'en convaincre en voyant soit *les dangers de l'indivision* entre cohéritiers, à laquelle le Code civil n'est pas favorable (art. 815), soit les difficultés que font naître, à la campagne, les cours communes et les jouissances banales... » Et cela, au moment même où, de toutes parts, se décèlent les dangers de la division forcée, sous le rapport de la dépopulation comme sous celui de la constitution familiale. L'orthodoxie individualiste de M. J. Rambaud va même jusqu'à condamner les corporations et à justifier « l'accroissement non gagné » qui est, certes, le moins justifiable des privilèges propriétaires. C'est d'ailleurs ainsi qu'on peut bien enseigner une doctrine, en acceptant même ses erreurs. Et l'économie politique, malgré ses prétentions à la science, quand elle ne se subordonne pas complètement à la sociologie, n'est qu'une doctrine : l'individualisme bourgeois. M. J. Rambaud ne croit-il pas devoir discuter d'abord « certaines questions d'un ordre tout à fait général, sans lesquelles aucun sujet économique ne pourrait être creusé quelque peu » ?

Ce *Cours* sera divisé en quatre parties, dont les deux premières sont traitées dans ce volume : 1° La production des richesses ; 2° leur échange ou circulation ; 3° leur répartition ou distribution ; 4° leur consommation.

Ce qui peut donner le mieux une idée de tout ce que contient un tel livre, c'est la sèche énumération des matières. La voici :

INTRODUCTION : Notions préliminaires ; les biens économiques ; la valeur : la propriété (théorie générale de la propriété, le régime effectif de la propriété, l'hérédité) ; la liberté ; l'État ou la société politique ; le socialisme.

I. PRODUCTION : Notions générales ; la nature ; le travail (généralités sur le travail, histoire du travail, organisation économique du travail, la division du travail, restrictions actuelles à la liberté du travail) ; le capital (définition du capital, formation et productivité du capital, les machines) ; les sociétés de producteurs ; les associations professionnelles ; les industries en général, l'agriculture, les mines, l'industrie manufacturière, les transports).

II. CIRCULATION. — La circulation en général ; le taux d'échange et les prix ; le commerce et la spéculation ; la monnaie (la monnaie en général, valeur relative de l'or et l'argent, le régime monétaire de la France) ; le crédit ; les banques (les banques en général, les billets de banque et les banques d'émission) ; les valeurs mobilières ; le crédit réel ; le commerce international (théories générales sur le commerce international, les systèmes, les tarifs et les traités, histoire du commerce extérieur de la France, la politique douanière, la marine et les colonies) ; le change.

Je reviendrai sur cet ouvrage considérable, qui, malgré ses tendances individualistes, fait grand honneur à l'auteur qui l'a conçu et si bien exécuté, quand paraîtra le second volume.

**Les Conceptions philosophiques perdurables**, par GEORGES DUMESNIL, 6 francs (G. Beauchesne, édit., 117, rue de Rennes). — Voici un professeur d'enseignement supérieur qui veut faire de ses étudiants et de ses disciples mieux que des diplômés. Ce livre n'est donc pas un manuel. Il se propose d'éveiller. « Le manuel n'a jamais éveillé personne. » S'instruire vraiment, c'est s'embarasser la mémoire, et cela n'aide pas à passer les examens. « Prenez garde, dit M. Georges Dumesnil à ses jeunes amis, que le manuel est desséché comme un herbier et que la vie en est trop souvent absente. » Et la vie philosophique se communique surtout par influence. « C'est, dit l'auteur, que la philosophie consiste tout entière à ne point compo-



ser avec des sentiments variés et à ne point adultérer sa pensée, c'est-à-dire à ne transiger ni avec les autres ni avec soi-même. Ce n'est pas qu'il s'agisse d'arriver de parti pris à des sentiments extrêmes, mais qu'il s'agit d'aller tout au fond de sa pensée en l'épuisant, uniquement soucieux d'affirmer la vérité là où on la voit ». A l'ordinaire, les professeurs de philosophie de nos Facultés cultivent « une vaine gloire » ou « une logique captieuse ». Et ainsi, ils ne font que des sceptiques. « Le scepticisme est l'ennemi né de toutes les conceptions logiques, de tous les systèmes, de toutes les doctrines, la hache de leurs discours ; il est le dissolvant de tous les dogmatismes et l'aboutissant de toutes les dissolutions. »

La domination exclusive du cerveau aboutit donc au scepticisme. En donnant la prééminence au cœur, le positivisme y échappe. Et c'est pourquoi M. Georges Dumesnil, qui est tout de même un universitaire, insinue que le positivisme est une « acéphalie ». Ainsi il veut remettre le positivisme à sa place, « qui est à mi-corps ou à mi-hauteur », et il le remet, en effet, à sa place, qui est prédominante. Si « au-dessus de lui s'élève la région proprement raisonnable de l'homme », on sait bien que cette région nuageuse est peuplée de spectres. Et ici même, on ne le voit que trop.

Si ces nuages sont la philosophie, alors le positivisme est tout ce qu'on veut : science, sociologie, politique, morale, religion, — tout, hormis une philosophie. En ce sens, il est même, j'ose dire, non pas une acéphalie, certes, mais une antiphilosophie. Il nous guérit de cette orgueilleuse et anarchique manie de ne considérer que les divagations de notre propre pensée et de lui conférer présomptueusement toute direction quelconque. Même s'il a pris, comme l'auteur, la précaution exceptionnelle de s'informer, un intellectuel ne saurait bien comprendre le positivisme. Et d'abord parce qu'il le juge toujours, à ce point de vue « philosophique ».

Ainsi, selon M. G. Dumesnil, les conceptions philosophiques sont perdurables. Ce sont les systèmes qui s'effritent et disparaissent. Soit. Mais le positivisme est plus qu'un système idéologique, c'est une synthèse, la plus

complète et la plus vaste qui soit. En tant que synthèse humaine, le fétichisme, le théologisme, le catholicisme ne périront pas. Ils doivent se retrouver dans une synthèse plus parfaite et plus large, et qui est, qu'on le veuille ou non, le positivisme. Ce qu'on appelle ici des « conceptions philosophiques perdurables », ce sont les éléments de synthèse qui se retrouvent dans le positivisme.

Voici d'abord le matérialisme dont l'auteur émet une forte critique intellectualiste. Puis le mysticisme touchant le plus grossier matérialisme tant qu'il ne s'élève pas jusqu'au théologisme, et toujours dérégulé quand il n'est pas discipliné par un sacerdoce puissant. Enfin, le phénoménisme qui produit le scepticisme.

Le positivisme occupe exclusivement le tiers du volume, et le reste en partie. Et pourtant, il n'est vu que par l'intelligence, c'est-à-dire d'un seul côté, et le moins caractéristique. Par exemple, comment M. Georges Dumesnil peut-il nous indiquer l'origine du positivisme, s'il néglige la seule méthode de filiation qu'il y faut. Et, encore une fois, ce ne sont pas les « conceptions philosophiques » qui s'enchaînent, ce sont les synthèses. C'est pourquoi, à ne suivre que ces conceptions, tout nous paraît incohérent. Mais cela facilite les jeux de la rhétorique. Toutefois, M. Georges Dumesnil s'efforce d'être juste pour le positivisme : « Voici, dit-il, ce qu'il garde du phénoménisme au-dessus duquel il s'élève immédiatement : nous ne connaissons rien du fond des choses, nous ne pouvons le pénétrer et nous savons même pas s'il y en a un. Toutefois, cette affirmation positive, même d'impuissance, est déjà distincte du pyrrhonisme qui n'affirme rien parce qu'il ne veut rien savoir. Le positivisme étend cet agnosticisme aux causes qui, selon lui, demeurent, comme les choses mêmes en leur fonds, hors de nos atteintes et de nos prises. Mais il se sépare du phénoménisme pur en affirmant que nous connaissons, non seulement des phénomènes, mais un monde de phénomènes, c'est-à-dire que nous en connaissons un certain ordre, que nous les connaissons avec des lois et par des lois, ce qui est justement, à son avis, connaître leurs concomitances et leurs successions habituelles. Enfin, en tant que le monde dé-



pend de nous, ce que le positivisme suppose en fait et ce que le phénoménisme voulait ignorer, il nous appartient d'y mettre un ordre raisonnable. »

En « philosophe », on ne saurait mieux dire. Mais le positivisme n'est nullement agnostique, et non plus athée que matérialiste. Ce n'est pas seulement parce qu'il ne veut pas les résoudre qu'il écarte les questions extra-humaines et absolues, c'est parce que, évidemment, il n'est donné à aucun homme de les résoudre ; parce qu'il serait probablement inutile de les résoudre et, surtout, parce qu'il est dangereux pour la santé mentale, morale et sociale de se laisser obséder par des problèmes insolubles. D'ailleurs, ceux qui n'ont pas assez de bon sens pour échapper aux tourments métaphysiques, n'ont qu'à retourner au théologisme, et particulièrement au catholicisme. Ils y trouveront la seule réponse raisonnable qu'ils se puissent faire, — et la discipline congruente à cet état d'âme. Tout le reste est bavardage oiseux.

« Vous l'apercevez sans doute, écrit M. Dumesnil : il y a dans tout homme un positiviste et qu'on y démêle assez facilement, puisque l'homme croit spontanément à quelque ordre de la nature, à quelque valeur de la raison et à quelque efficacité de son action. » Hé ! oui, le positivisme est de toujours et de partout, dans la mesure où l'on pense, où l'on sent, où l'on vit utilement. A. Comte a systématisé le bon sens. Cela met fin au verbiage « philosophique », et c'est ce qu'on ne saurait lui passer.

« C'est sur la science que le positivisme s'élève. » Évidemment ; mais c'est pour la dominer. Il ne sacrifie pas le but aux moyens : savoir pour prévoir, afin de pourvoir ; induire pour déduire, afin de construire. C'est condamner l'entrecuidant scientisme, et subordonner — comme le progrès à l'ordre, l'égoïsme à l'altruisme — l'analyse à la synthèse.

M. Georges Dumesnil commet donc quelques erreurs assez grosses. En voici une que je lui signale : « Pour se donner comme le poème total qui puisse être fait de ce monde, dit-il en parlant du positivisme, comme il a la prétention de compléter les sciences en résumant dans une dernière science leur esprit, il est forcé d'être expli-

cite sur les sciences et d'en présenter un tableau d'ensemble où il joue le rôle de centre de perspective et de raison dernière. Ayant ce besoin de sciences, il a une tendance à supposer les sciences faites, même celles qui ne le sont pas et qui peut-être ne sont pas faisables. C'est ainsi que Comte, voulant un équivalent scientifique de la psychologie, adoptait cette pauvre craniologie de Gall qui emplissait un trou et faisait corps avec le reste. Et toutes les sciences faites ou supposées faites sont considérées du point de vue du positivisme comme les pièces de sa systématisation, les parties intégrantes, nécessaires et subordonnées du poème qu'il conclut. » C'est omettre la *Synthèse subjective*. Au reste, cet exemple de Gall est fort mal choisi. Comte n'admettait nullement les sottises phréologiques et les trop précises localisations qu'il estimait à tout le moins prématurées. Il ne retenait de Gall que ce qui inspire la psycho-physiologie actuelle dans ce qu'elle a de recevable. Rien ne peut donc lui faire plus d'honneur que d'avoir été, là encore, un génial précurseur. C'est ce qu'a reconnu M. A. Georges dans une thèse récente sur le *Système psychologique d'A. Comte*.

« Mais, ajoute M. Dumesnil, le savant, en tant que savant, ne veut pas de poème total et cultive chaque science pour elle-même, comme indépendante de toute systématisation philosophique. » C'est précisément un des énoncés pratiques du problème humain que vient résoudre le positivisme de subordonner l'analyse à la synthèse, en partie subjective, de mettre fin à la spécialisation dispersive, si chère à la « pédantocratie ». « Savoir qu'on sait » ne saurait satisfaire que la plus sotte vanité. « Réfléchir sur ce savoir » n'est encore qu'un jeu assez puéril. Savoir seulement pour prévoir, afin de pourvoir, voilà qui met la science à sa place et lui donne tout son essor. Penser pour agir, et agir par affection, — tout le positivisme est là, et toute l'humanité. Dire qu'il vise à être une « pièce de la science, sa servante », c'est tout confondre et mettre sens dessus dessous. C'est la science qui doit être une pièce de la religion et sa servante, comme au moyen âge la philosophie était la servante de la théologie. Quant à « l'étonnement que nous cause le monde », c'est



une émotion. On peut la ressentir, il est pernicieux de la cultiver.

M. Georges Dumesnil a étudié sérieusement le positivisme. S'il ne l'entend pas toujours bien, ce n'est pas faute de renseignements, mais parce qu'il ne saurait l'embrasser tout entier. Ce ne sont que des pierres qu'il voit : le monument lui échappe. Pourtant, il sait reconnaître que les matériaux sont de choix. Il accepte judicieusement que le positivisme prétende « à systématiser non seulement la connaissance, mais l'action, à offrir non seulement une théorie des phénomènes, mais une morale, à superposer au plan du monde physique le plan d'un monde pratique ». Par là, il est bien supérieur aux autres « conceptions philosophiques perdurables ». « Le matérialisme n'implique pas une morale, car les épicuriens matérialistes avaient une morale et les stoïciens matérialistes en avaient une autre, toute contraire... Le mysticisme implique davantage une certaine méthode de vie, à savoir le dédain du monde phénoménal... Mais par quel procédé ? Aucun ne comportera de logique, puisque ce monde où nous vivons est considéré comme n'ayant aucune valeur logique, puisque rien de ce qui y entre et y a son décours ne vaut logiquement, pas même le raisonnement... Le phénoménisme pur, radical, intrépide, est la seule position philosophique d'où soit exclu absolument le souci d'une morale... Le phénoménisme s'achève donc naturellement en un système où les actions humaines ont pour règle le plus ou moins de plaisir ou de douleur immédiatement senti en chacun de nous, toute considération logique ou intellectuelle sur l'acte à accomplir étant mise à part : c'est l'hédonisme radical ou sensualisme. » Ainsi donc, le positivisme réfutera victorieusement le sensualisme.

Auguste Comte a nommé « altruisme » la « loi » qui s'oppose à l'égoïsme. « Trouvaille de mot exacte. » Exacte, et un peu plus, « car dès qu'une loi est donnée, le positivisme qui veut être science se sent chez lui ». S'il ne considère que ce qui peut s'ordonner, ce n'est pas parce qu'il veut savoir, c'est parce qu'il veut pouvoir.

« Il n'y a pas de science du particulier, dit encore

M. G. Dumesnil, au moins provisoirement ; il n'y a donc pas de science de la conduite de chacun et elle reste objet d'expériences indéfinies. Mais il y a une science de la conduite de l'homme en général, une histoire naturelle de la morale humaine, une morale pour cet animal social qu'est l'homme. Ainsi le positivisme sort du phénoménisme au point de vue spéculatif en s'appuyant sur la constance des liaisons de phénomènes ou lois de la nature ; et il en sort au point de vue moral par la constance des phénomènes altruistes, loi de la nature humaine. Ce n'est pas qu'il n'ait ici même un point très faible. Il ne peut faire valoir auprès de moi aucune obligation. » Mais si ! la plus puissante : l'obligation sociale. — C'est encore la force. Sans doute. Rien ne s'anime que par une force. L'obligation intérieure n'est jamais qu'une complicité. Aucune morale ne s'est imposée par ses seules prescriptions ; aucune religion ne s'est affirmée et maintenue par des cantiques. C'est toujours de la force (pénalité, opinion publique, éducation, sacerdoce organisé et puissant, église) qui les constitue. Seulement, elles sont d'autant plus élevées qu'elles substituent à la force temporelle la force spirituelle. Il n'y a pas de société sans gouvernement, et il faut l'entendre du temporel comme du spirituel.

« Pour m'obliger, écrit l'auteur, il faudrait passer de la quantité, qui peut toujours varier, à l'ordre de la qualité immuable, m'offrir une hiérarchie de valeurs dont l'une fût évidemment et rationnellement supérieure aux autres. Ce n'est pas tout : il faudrait me rendre la liberté, sans laquelle je suis contraint à l'une ou l'autre conduite, quelque valeur qu'elle puisse avoir, et par suite ne peux être obligé envers aucune. Mais le positivisme logiquement doit garder partout et ici même le postulat du déterminisme et estimer que je ne suis pas libre, puisque c'est selon l'idée du déterminisme absolu qu'il conçoit la science, la ramenant au type universel de la loi infaillible. » S'il en faut tant pour « obliger » un intellectuel, il est évident qu'il n'y a jamais eu d'obligation morale pour cette espèce que dans les discours — ce qui est trop commode. Je ferai remarquer, d'ailleurs, que le « déterminisme absolu » n'est pas une conception positive. Non seulement parce



que le positivisme ne tient compte d'aucun « absolu », mais encore parce que son fondateur a définitivement établi que les phénomènes les plus spéciaux et les plus complexes — et donc les phénomènes moraux — sont les plus modifiables. C'est donner du champ à la liberté morale. « Soumis à des lois modifiables, dit Comte, nous sommes vraiment libres et moraux, parce que leur empire nous aide toujours à faire prévaloir nos meilleures inclinations. »

M. Georges Dumesnil ne se peut dégager assez de l'esprit métaphysique pour saisir le positif. Ainsi il ne peut concevoir que, pour le positivisme, la loi puisse n'être pas cause. « Car tout arrive par des lois, c'est la loi suprême. » Hé ! non pas. Tout arrive suivant des rapports à peu près constants, et ce sont ces rapports qu'on nomme « loi ». « En fait, les positivistes vrais, tous les autres, loin de croire que les lois résultent des faits, ont, qu'ils s'en rendent compte ou non, une confiance mystique dans les lois et croient que les faits résultent des lois. » Et il demande naïvement comment la loi peut créer le fait ? Il est assuré que les positivistes ne répondront pas.

Il y a quelque témérité à accoupler le kantisme au positivisme. Quand A. Comte dit que Kant est « le métaphysicien le plus rapproché du positivisme », il faut entendre que Kant en est encore plus éloigné que le plus extrême théologien. Et ceci doit être relevé aussi : « Comte, polytechnicien, superbement ignorant en somme en matière de philosophie, ne sait peut-être même pas que la valeur absolue des mathématiques a pu être ingénieusement discutée. » Encore qu'il n'attachât aucune *valeur absolue* à aucune discipline scientifique, Comte avait un solide mépris pour les jongleurs et les sophistes. Si c'est être ignorant que de s'abstenir systématiquement de toute curiosité vaine, Comte était « superbement ignorant », en effet. Il ne collectionnait pas les fiches bibliographiques. Ce n'était pas un érudit. Il ne savait que ce qu'il est utile de savoir. Mais il le savait bien et complètement. Il avait une culture encyclopédique. Cela était suffisant — avec son génie et sa sainteté — pour élaborer la vaste synthèse. Ses erreurs de fait sont très rares dans toute son œuvre. Et sur Gall,

ce n'est pas A. Comte, en 1830, qui se trompe, c'est M. G. Dumesnil, en 1910. Il n'eût servi de rien à Comte, comme il ne servira jamais de rien à personne — quoique ce soit là tout l'enseignement philosophique de l'Université — de parcourir les divagations des prétendus philosophes et d'en pouvoir énumérer les différentes éditions, et cela l'eût empêché d'accomplir son œuvre. « Il montrait, dit encore M. Dumesnil, peu de curiosité pour le divers et pour cette étonnante complexité des esprits humains dont s'amusait Montaigne, quand il prescrivait la réduction de toutes les bibliothèques à cent cinquante livres dont la série tendait au systématique, à l'organique, à l'ordre. » Certes, A. Comte n'a aucune vaine curiosité, et il ne s'amuse pas. C'est un esprit profondément religieux. A vingt et un ans, il écrit à son condisciple Valat : « Je ferais très peu de cas des travaux scientifiques, si je ne pensais perpétuellement à leur utilité pour l'espèce... J'ai une souveraine aversion pour les travaux scientifiques dont je n'aperçois pas clairement l'utilité, soit directe, soit éloignée. » Mais il ne réduit pas la littérature humaine à cent cinquante volumes, comme le croit M. Dumesnil. Sa « bibliothèque positiviste *au dix-neuvième siècle* » est destinée aux praticiens, prolétaires, bourgeois, etc. On peut comparer avec celle qu'ils ont encore.

Après avoir conclu arbitrairement que « le comtisme est d'ailleurs, avec ses ambitions extrêmes, une philosophie brève, volontairement limitée dans ses explications du monde, stricte, modeste à cet égard et qui se retient », M. Georges Dumesnil examine rapidement l'idéalisme, le réalisme et le spiritualisme. Le positivisme est idéaliste, réaliste et spiritualiste, vraiment. Mais il s'agit ici du sens métaphysique. Le positivisme s'abstient sagement de ces oiseuses discussions sur la substance. Il est ce qu'il est, — non pas un verbalisme, mais tout ce que la pensée humaine peut être.

« La différence qu'il y a entre le réalisme et le spiritualisme consiste, je crois, dit l'auteur, en ceci : les réalistes estiment que l'âme ne se connaît pas directement, les spiritualistes prétendent qu'elle se connaît elle-même. » Et il nous apprend gravement que « l'origine de cette opinion



que l'âme ne se connaît pas directement est dans Aristote ». C'est ce que l'immortel auteur de la classification des sciences, ce « superbement ignorant » de Comte, ignorait sans doute. « Le spiritualisme, par la nature du rapport qu'il saisit directement entre l'idée et la substance, nous mène à Dieu », — et aussi aux insanités du spiritisme.

« Le spiritualisme soutient donc contre Kant et par delà le réalisme que nous avons une connaissance directe de notre âme, de sa nature, de son unité, de sa spiritualité, de ses facultés essentielles. » On laissera, volontiers, M. Georges Dumesnil soutenir une chose si importante contre Aristote et Kant. Le sujet ne risque pas de s'épuiser. Ce que je veux retenir de son beau livre, c'est l'exposé lucide des principales conceptions philosophiques et la critique sympathique du positivisme, qui n'a pas toujours la fortune d'être traité par un écrivain aussi averti.

**Le Positivisme chrétien**, par ANDRÉ GODARD, 3 fr. 50. (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — J'ai un trop profond respect des croyances organiques pour discuter une œuvre apologétique. Il faut subordonner les moyens au but. Mais pourquoi avoir pris ce titre qui déçoit : *le Positivisme chrétien* ? Du moins dans cet ouvrage, M. André Godard ne retient du christianisme que ce qui est le plus éloigné du positivisme. Il fait plus que croire au merveilleux, il en a le goût, il le recherche, et, naturellement, il le trouve partout. Et cela va jusqu'à consacrer presque tout un chapitre, « de quelques phénomènes surnormaux », aux basses niaiseries spirites : télépathie, transmission directe de la pensée, prémonition, etc.. Quant au « miracle », il en abuse. Au reste, M. André Godard me semble ignorer complètement le positivisme. Il ne cite le nom de Comte qu'une fois, et c'est pour commettre une scandaleuse erreur : « On vit recommencer par le livre la vieille bataille d'Encelade, nos Titans entasser contre le ciel leurs systèmes, Hegel sur Locke, Comte sur Darwin. »

Malgré son mysticisme un peu gros, M. André Godard est un bel écrivain, un érudit doublé d'un poète. Si la pensée s'abaisse trop parfois, le verbe s'élève toujours.

Mais, il peut m'en croire, ses raisons et ses sentiments surtout sont les moins propres qui se puissent exprimer, je ne dis pas à convertir un positiviste, mais seulement à accroître sa reconnaissante vénération pour le catholicisme. A ce point de vue, d'ailleurs, rien n'a été laissé à dire par Auguste Comte. Dès 1844, un catholique anglais, le docteur Ward comparait à cet égard Comte à J. de Maistre. Et dans une lettre, le fondateur du positivisme chargeait Stuart Mill de remercier le docteur Ward, en ajoutant : « Quoique je sois bien certain d'avoir rendu au catholicisme une plus complète justice historique que n'a pu le faire ce célèbre penseur. » Il y aurait, en effet, à extraire de l'œuvre comtiste une puissante apologie, et cela vraiment pourrait s'appeler « le positivisme catholique ».

**La Cité de l'épouvantable nuit**, par RUDYARD KIPLING, traduit par Albert Savine, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Le célèbre écrivain nous promène dans les bouges de Calcutta, chez les « iniquités », et « plus bas, toujours plus bas »; puis de Calcutta à Hong-Kong, où nous apprenons ce qu'est « la Vie » pour un colonial anglais.

**Au Hasard de la vie**, par RUDYARD KIPLING, traduit par Albert Savine, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Quelques nouvelles. Il y a aussi dans ce volume une « Cité de l'épouvantable nuit ». Et c'est non plus Calcutta, mais Lahore, où la chaleur humide de l'air, la pesanteur du sol ramènent « les morts eux-mêmes à la surface pour y chercher de la fraîcheur ». En épigraphe un touchant proverbe indigène : « J'ai rencontré cent hommes sur la route de Dehli, et tous étaient mes frères. » Mais c'est par ironie que Rudyard Kipling l'a inscrit. Il est trop plein de la morgue du colonial anglais, pour qui l'indigène est un peu moins que son chien. C'est d'une psychologie vraiment trop courte.

G. DEHERME.

---

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

---



**Bernard GRASSET, Éditeur**  
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

---

COLLECTION

## " LES ETUDES CONTEMPORAINES "

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

Vient de paraître dans la collection Les Études Contemporaines:

### **Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE**

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. . . . . 2 fr.

### **La Sorbonne Contemporaine**

Par **Pierre LEGAY**

---

### **L'AUTOMNE D'UN PRINCE**

*Correspondance inédite du duc d'Orléans et de la marquise de Montesson*

Publiée avec une introduction et des notes par **Jean HARMAND**. Un volume in-16 orné d'un portrait de la Marquise de Montesson. Prix. 2 fr.

**Henri CHANTAVOINE**

### **EN PROVINCE**

*Lettres au directeur du « Journal des Débats »*

Un vol. in-16. (Préface de **M. Paul Deschanel**, de l'Académie française)

Prix. . . . . 3 fr. 50

**V. DE PALLARÈS**

### **LE CRÉPUSCULE D'UNE IDOLE**

*Nietzsche, Nietzscheïsme, Nietzscheens*

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

# CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

---

# LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. . . . . 3 fr. 50

BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

---

# AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

## LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,  
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

---

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française  
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

---

# La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS

---